Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 53 (1927)

Heft: 21

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

jour 1, de sorte que le lendemain, à l'assemblée plénière présidée par M. X. Rémy, directeur des Chemins de fer électriques de la Gruyère, chacune de ces questions fit l'objet d'un bref rapport du président de chaque section. Cette procédure a le mérite de réduire considérablement les bavardages.

Le 14 encore, à 17 heures, M. le Dr R. Zehnder fit une conférence magistrale (elle dura deux heures) sur les Systèmes de freins. Son exposé, documenté avec le soin le plus minutieux, illustré de nombreux graphiques et croquis très suggestifs, devant être, ensuite du vœu formulé par plusieurs membres de l'Union, imprimé en français et en allemand, et mis à la disposition de tous les intéressés, nous ne tenterons pas l'entreprise, d'ailleurs fort malaisée, de le résumer. Disons seulement qu'après avoir analysé dans le détail, avec beaucoup de pénétration, les conditions du freinage, les principaux systèmes de freins et les très grands avantages d'ordre technique et économique qui découleraient de la substitution du freinage automatique et continu au freinage à la main et discontinu des trains de marchandises, M. Zehnder préconise, si nous avons bien saisi sa pensée, la solution suivante: Equipement de tous les vagons à marchandises au moyen du frein Westinghouse, dont l'excellence est universellement reconnue, mais auquel serait adjointe la valve de desserrage graduel de Rihosek-Leuchter. Cette combinaison constituerait un frein modérable au serrage et au desserrage sur toute l'étendue de la pression, apte à une utilisation très économique de l'air comprimé et propre à garantir l'« inépuisabilité » du fluide de commande puisque le réservoir auxiliaire est rechargé avant que le desserrage complet soit réalisé. L'adoption de ce dispositif présenterait en outre l'intérêt de réduire à deux le nombre des systèmes de freins internationaux utilisés en Suisse, savoir le frein Westinghouse et le frein Kunze-Knorr.

L'assemblée plénière 2, du 15 octobre, nomma président, pour les années 1928 et 1929, M. Gysin, directeur des tramways de Bâle et vice-président M. A. Marguerat, directeur du Viège-Zermatt, de la Furka et d'autres lignes encore.

Au banquet qui clôtura cette Conférence où on nous parut faire un travail précis et utile, plusieurs orateurs prirent la parole : MM. de Muralt, avocat et Conseiller national, qui eut la gentillesse de saluer aussi la presse technique; M. Rémy, président de l'Union, M. Kuès, syndic de Montreux, le Dr Kohl, délégué d'une Association autrichienne d'entreprises de transport et M. le notaire Mottier qui égaya fort ses auditeurs en

¹ Voici la liste de ces questions: Réglementation uniforme de la circulation routière. — Utilisation d'une carte de libre circulation de l'Union comme un abonnement par le détenteur de la carte. — Versements au fonds de renouvellement. — Révision du règlement sur les transports militaires. — Signalisation des passages à niveau. — Loi sur le statut des fonctionnaires fédéraux. — Intérêt moratoire sur les soldes du trafic direct. — Fonds de renouvellement. Détaxes. — Restriction dans la délivrance des cartes et permis. rence des auto-cars.

rence des auto-cars.

Position à prendre par l'Union vis-à-vis de fournisseurs qui font usage des automobiles. — Service de presse. — Révision de la convention concernant la restitution du prix de transport de voyageurs. — Indemnités pour l'entretien des vagons à marchandises privés.

des vagons à marchandises privés.

Abonnements dans le trafic-voyageurs: majoration pendant les mois d'hiver ou réduction pendant les mois d'été. — Participation des cantons au droit de douane sur la benzine et revendications des chemins de fer lésés par la concurrence des automobiles. — Abaissement des tarifs-marchandises: examen sur une base scientifique par un expert en matière d'économie nationale. — Effets de la concession postale B. — L'influence politique sur les C. F. F. et sa répercussion sur les chemins de fer secondaires.

sa répercussion sur les chemins de fer secondaires.

2 Ordre du jour de cette assemblée: Affaires administratives internes.—
Budget de l'année 1928.— Rapport de la Commission technique. Nomination
de la Commission pour la période 1928 à 1930.— Service de publicité, réclame.

— Indemnités postales.— Révision du règlement sur la construction et l'exploitation des chemins de fer secondaires.— Révision de la loi sur les transports
et du règlement de transport.— Révision des prescriptions actuelles sur la
durée du travail dans l'exploitation des chemins de fer.— Exemption du serivce
militaire du personnel des chemins de fer.— Chemins de fer et automobiles.—
Sesa. Contrat-type avec les chemins de fer privés.— Cour administrative
fédérale.— Nominations: a) Comité de l'Union, pour les années 1928 et 1929;
b) Secrétaire général, pour les années 1928 à 1930.— Désignation du lieu de la
prochaine conférence. prochaine conférence

leur récitant un discours extrêmement spirituel que M. Rémy avec à-propos, qualifia de « pirate », car M. Mottier a la dent dure et quelques-unes de ses « victimes » ont dû éprouver la sensation qu'il « emportait le morceau ».

Concours d'idées pour le bâtiment de la Bibliothèque nationale, à Berne 1.

Résultats des délibérations du jury. Pas de premier prix. Classement: I. MM. A. et E.-H. Oeschger, à Zurich (Fr. 4000). - II. M. J. Kaufmann, à Zurich (Fr. 3500). - III. M. E. Hostettler, à Berne (Fr. 3000). - IV. M. W. Vetter, à Paris (Fr. 2800). - V. MM. F. Widmer et W. Gloor, à Berne (Fr. 2500). — VI. M. J. Schutz, à Zurich (Fr. 2200).

Les 100 projets sont exposés dans la salle des pas-perdus du Conseil national, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h.

¹ Voir Bulletin technique du 7 mai 1927, page 128.

S.T.S.

Schweizer. Technische Siellenvermittlung Service Technique Sulsse de placement Servizio Tecnico Svizzero di collocamento Swiss Tecnical Service of employment

ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 - Telephon: Selnau 23.75 - Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

Gratuit pour tous les employeurs.

Nouveaux emplois vacants:

493. Maschinen-Zeichner mit einiger Praxis. Zentralschweiz.

495. Junger diplom. Elektro-Techniker. Kt. Zürich.

497. Tüchtiger Maschinen-Techniker oder Ingenieur als Betriebsleiter, mit Erfahrung im Fabrikwesen. Alter ca. 30-40 Kt. Basel. Jahre.

499. Plusieurs Ingénieurs constructeurs soit dans la partie charpentes métalliques, soit dans les appareils de levage. pratique d'au moins 5 à 6 ans est exigée. Maison de construction métallique du Grand-Duché de Luxembourg.

646. Architekt spez. guter Zeichner und Entwerfer für Herr-

schaftshäuser. Architekturbureau Zürich.

648. Tüchtiger Bautechniker oder Architekt auf Bureau. Kt. Solothurn.

650. Bautechniker. Architekturbureau Basel.

652. Bautechniker oder Bauführer. Architekturbureau Zürich. 654. Tüchtiger Bautechniker. Kt. Zürich.

660. Bautechniker. Architekturbureau Zürich.

662. Tüchtiger Architekt mit Erfahrung von Kostenvoranschlägen, Berechnungen und Submissionswesen. Zürich.

664. Junger Bautechniker ev. Architekt. Konstanz.

668. Selbständiger Ingenieur mit Erfahrung im Flussbau und Organisationstalent, zur Leitung von Rekonstruktionsarbeiten in Lichtenstein.

670. Jüngerer Vermessungs-, Tiefbau- und Wasserbautechniker zur Vornahme von Vermessungsarbeiten und Ueberwachung des Strassen- und Wasserwesens. Griechenland.

501. Tüchtiger Maschinentechniker. Kt. Schauffhausen.

503. Jüngerer Maschinen-Ingenieur mit Diplom der E. T. H. Zürich als Assistent, Zürich.

507. Chemiker-Techniker, mit Technikums-Diplom für metallographisches Laboratorium. Ostschweiz.

509. Technischer Betriebsleiter in Tonwarenfabrik. Kt. Solothurn.

126. Architekt oder Bautechniker. Architekturbureau Kt. Schaffhausen

674. Energischer, tüchtiger Architekt eventl. auch Hochbautechniker. Zürich.

676. Hochbautechniker. Zürich.

678. Tüchtiger Bauführer für Eisenbeton-Industriebauten, auf ca. 1 Jahr nach Polen.

680. Jüngerer Bautechniker. Kt. Appenzell.

682. Jüngerer tüchtiger Hochbautechniker. Architekturbureau

Adressser toutes les communications à Zurich, Tiefenhöfe, 11.